

# TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'ADMINISTRATION CHARGÉE DE  
L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL

## PCT

Destinataire :
----------------

INVITATION À FOURNIR UN LISTAGE DES  
SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES OU D'ACIDES  
AMINÉS ET À PAYER, LE CAS ÉCHÉANT,  
UNE TAXE POUR REMISE TARDIVE  
(règle 13<sup>ter</sup>.2 et instruction 208 et annexe C  
des Instructions administratives du PCT)

	Date d'expédition (jour/mois/année)
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	<b>DÉLAI DE RÉPONSE</b> mois/jours à compter de la date d'expédition indiquée ci-dessus
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

<p>1. Le déposant est <b>invité</b>, dans le délai indiqué ci-dessus, à fournir à l'administration</p> <p><input type="checkbox"/> un listage des séquences (<b>fichier XML conforme à la norme ST.26</b> de l'OMPI) en vertu de la règle 13<sup>ter</sup>.2, accompagné d'une <b>déclaration</b> selon laquelle le listage des séquences ne va pas au-delà de la divulgation faite dans la demande internationale telle que déposée.</p> <p><input type="checkbox"/> une <b>déclaration</b> selon laquelle le listage des séquences fourni en vertu de la règle 13<sup>ter</sup>.2 ne va pas au-delà de la divulgation faite dans la demande internationale telle que déposée.</p> <p><input type="checkbox"/> un listage des séquences complet contenant une <b>traduction</b> du texte libre dépendant de la langue dans la (ou l'une des) langue(s) suivante(s) acceptée(s) par cette administration (cette traduction peut remplacer ou compléter le texte original) : _____.</p> <p>2. Le déposant est invité, dans le délai mentionné ci-dessus, à payer à l'administration,</p> <p><input type="checkbox"/> une taxe pour remise tardive d'un montant de _____ (monnaie/montant)</p> <p>3. <b>S'il n'est pas donné suite à la présente invitation</b>, l'administration n'est tenue de procéder à l'examen préliminaire international que dans la mesure où il peut être effectué un examen significatif sans le listage des séquences</p> <p>4. Observations complémentaires (le cas échéant) :</p>
--

Nom et adresse postale de l'administration chargée de l'examen préliminaire international	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone